

**Syndicat Mixte de la Base de Loisirs  
de Saint-Quentin en Yvelines**



N°2022-D32

**OBJET :**  
Demande crédits  
d'investissement  
Région : Acquisition  
d'un broyeur

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX**

Le 05 octobre à 17h

Le Comité Syndical légalement convoqué pour la séance du 28 septembre 2022 n'a pu se réunir faute de quorum. Il est de nouveau convoqué ce jour avec le même ordre du jour et s'est tenu à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin en Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

**Etaient présents :**

Mesdames Chantal CARDELEC - Sandrine GRANDGAMBE (suppléante)  
Monsieur José CACHIN

**Etaient absents excusés :**

Mesdames Colette GERGEN- Anne CAPIAUX- Sylvie PIGANEAU  
Messieurs Nicolas DAINVILLE- Bertrand COQUARD - Othman NASROU - Ali RABEH

**A donné pouvoir :**

Monsieur NASROU à Monsieur CACHIN

**CONSIDERANT** que le site de l'île de loisirs est entretenu par l'équipe des services techniques pour la taille des haies, la tonte et que l'entretien des espaces (bois et bosquets) nécessite des travaux de tailles et coupes de sécurité régulières, ce qui est particulièrement le cas à l'accrobranche mais également dans les bois et forêts qui se trouvent sur le site ;

**CONSIDERANT** que face à cette nécessité, des entreprises spécialisées sont sollicitées et que l'évacuation des bois qui en résulte représente un surcout pour l'Île de Loisirs alors même que les arbres abattus ou taillés pourraient être réutilisés sur le site même grâce à du broyage qui est utile à l'entretien de certains cheminements existants ;

**CONSIDERANT** que moyennant l'acquisition d'un broyeur, l'équipe des services techniques seraient tout à fait à même de réaliser elle-même ces opérations qui permettraient ainsi de réduire les coûts de fonctionnement tout en s'insérant dans une logique d'économie circulaire, politique portée par la Région pour laquelle l'île de loisirs de St-Quentin en Yvelines est site pilote ;

**CONSIDERANT** que ces derniers éléments amènent le Syndicat Mixte à solliciter des financements afin d'acquérir un broyeur adapté aux besoins de l'île de loisirs ;

**CONSIDERANT** qu'il convient dès lors, de solliciter des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France permettant l'acquisition d'un broyeur d'un montant de :

- Broyeur : 30 900 € HT
- Soit un total de : 32 000 € TTC

Mbres en exercice : 9  
Présents : 3  
Suffrages exprimés : 3

**LE COMITE SYNDICAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,**

**SOLLICITE** des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France, pour un montant de 32 000 € TTC pour l'acquisition d'un broyeur ;

**AUTORISE** le Président à signer tous documents utiles.



Fait à Trappes, le 05 octobre 2022  
Le Président du Syndicat Mixte  
**José CACHIN**